

brevet de technicien supérieur

## BTS design d'espace

### Objectifs

Ce diplôme propose une formation de niveau III en deux ans. Il offre un apprentissage des outils communs aux trois domaines de l'espace présents dans la formation : l'architecture intérieure (habitat, tertiaire, industriel, culturel), l'environnement urbain et paysagé et enfin l'espace scénographique (muséographie, événementiel, scénographie théâtrale). Le designer d'espace participe à la conception, à la mise au point et à la réalisation de projets répondant à un cahier des charges fixé par des maîtres d'ouvrage. Il produit les éléments visuels, techniques et discursifs qui accompagnent le développement et la réalisation du projet.

La première année, l'accent est mis sur l'acquisition des compétences fondamentales en méthodologie de projet, en technologie, en modes conventionnels et informatiques de représentation. Cette découverte se fait grâce à une démarche de recherche ouverte qui allie analyse des contextes, recherches conceptuelles et créatives nourries d'une culture artistique et architecturale en construction, le tout visant à des productions personnelles et singulières, également explorées en expression plastique.

La deuxième année, le projet professionnel permet de développer l'un de ces domaines et de faire la synthèse des savoir-faire. L'étudiant est également accompagné pour préparer les différents concours d'entrée de prestigieuses écoles.

Des partenariats permettent également d'enrichir la qualité de la formation et de confronter les étudiants à un cahier des charges réel, comme de rencontrer des professionnels. Ils participent ainsi du rayonnement de la section, notamment dans le milieu de la scénographie.

### Enseignements et horaires

Total hebdomadaire de 33 heures. Les horaires de 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> années sont séparés par une «/»

#### Enseignement général : 9 / 11h

- français : 2h
- langue vivante : 2h
- philosophie : 0/2h
- mathématiques : 2h
- sciences physiques : 2h
- gestion : 1h

#### Enseignement artistique : 7/6 h

- expression plastique : 5/4h
- arts visuels : 2h

#### Enseignement professionnel : 17/16h

- atelier de conception et technologie : 14h
- informatique appliquée : 2/1h
- sémiologie : 1h

#### Enseignements facultatifs : 1/3 h

- langue vivante 2 : 1h
- approfondissement sectoriel : 0/2h

### Recrutement

Le candidat doit être titulaire d'un diplôme de niveau IV des arts appliqués (bac STD2A, bac pro du domaine, etc.) ou avoir suivi l'année de mise à niveau en arts appliqués (MÀNAA). Il doit s'inscrire sur le site national *admission-postbac* et impérativement transmettre par voie postale un dossier personnel répondant aux instructions figurant sur le site. Ce dossier est à envoyer accompagné de la fiche de candidature dans les délais indiqués sur le site. Après examen des dossiers (scolaire dématérialisé et personnel) une commission de professeurs classe les candidats. Les candidats retenus reçoivent une proposition d'admission sur APB.

**Capacité d'accueil** : 24 places

### Débouchés

Le diplôme permet d'acquérir les capacités nécessaires pour aborder une activité professionnelle en architecture intérieure, dans l'événementiel, et dans des domaines novateurs du design d'espace comme le métier de concepteur lumière.

### Poursuite d'études

- DSAA espace ou DSAA mode
- licences professionnelles
- école du paysage
- écoles d'architecture
- écoles des Arts décoratifs
- école des Beaux-arts
- CPGÉ Design
- écoles supérieures de scénographie (école du TNS, ENSATT, Femis)
- universités
- écoles étrangères (dont programme Erasmus)

• • école  
supérieure  
des arts  
appliqués

**DUPERRÉ** • • •

11 rue Dupetit-Thouars 75003 Paris  
tél. 01 42 78 59 09 - fax 01 42 78 22 29  
www.duperre.org